

 **AVIS DE CONCOURS :**

SESSION 2013

RECRUTEMENT « RESERVES »

**ADJOINT ADMINISTRATIF
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE 2nde CLASSE**

Inscription par Internet à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-amiens.fr/inscrinetATE>

Ouverture du serveur : du mardi 15 janvier 2013 (12 heures)
au mardi 05 février 2013 (17 heures, heure de Paris)

 Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne sera admise en dehors de ces délais.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

<i>Date de l'entretien</i>	<i>Nombre de postes</i>
<i>Non fixé à ce jour</i>	<i>Non fixé à ce jour</i>

En application des dispositions de l'article 4 du décret n°2012-631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés, les agents ne peuvent se présenter qu'à un seul recrutement réservé au titre d'une même année civile d'ouverture du recrutement.

Dans le cas de non respect de ces dispositions, seule la dernière inscription enregistrée sera prise en compte.

La loi dispose que les agents ne peuvent accéder qu'aux corps de fonctionnaires dont les missions, définies par leurs statuts particuliers, relèvent d'une catégorie hiérarchique (A, B ou C), équivalente à celle des fonctions qu'ils ont exercées pendant une durée de quatre ans en équivalent temps plein dans l'administration auprès de laquelle ils sont éligibles.